



Chapitre P

Sécurité et prévention des risques

L'objectif de ce chapitre est de faire le point sur les bonnes pratiques permettant à l'apiculteur de se protéger lorsqu'il travaille sur les ruchers et dans les locaux de miellerie.

Il rappelle également les responsabilités de l'apiculteur, qui doit assurer la santé et la sécurité du personnel qu'il emploie.

P1 : SE PROTÉGER LORS DES VISITES DE RUCHES

P2 : PRÉVENIR LES ACCIDENTS



SE PROTÉGER LORS DES VISITES DE RUCHE



LES IDÉES CLÉS

- Se protéger et protéger les visiteurs des piqûres.
- Prévenir les secours en cas réaction anormale à une piqûre.



POURQUOI

Les piqûres d'abeilles peuvent entraîner des réactions plus ou moins graves, allant de la réaction locale étendue aux réactions allergiques généralisées. La réaction allergique la moins grave est l'urticaire généralisée qui se traduit par l'apparition de rougeurs généralisées qui se déplacent sur le corps, de gonflements et de démangeaisons. La réaction la plus grave est le choc anaphylactique dont l'évolution peut parfois être mortelle. Il se traduit par un malaise, une perte de connaissance, une chute de tension artérielle, un pouls imprenable.

Il est important de se protéger des piqûres et de savoir réagir en cas de réaction allergique. Il est important également que toute personne intervenant sur des ruches (apiculteur, formateur, animateur...) se munisse d'une trousse de secours.



Le Code du travail impose à l'apiculteur professionnel de se munir d'une trousse de secours adaptée.



GRANDS THÈMES ABORDÉS DANS CETTE FICHE

1. Se protéger lors de la manipulation des ruches
2. Se munir d'une trousse de secours
3. Réagir en cas de piqûre



© AOP Miel de Corse

1. Se protéger lors de la manipulation des ruches

- ✓ Se protéger des piqûres :
 - au niveau du corps avec un vêtement étanche aux abeilles (vareuse, combinaison...), de couleur claire. S'assurer de l'étanchéité au niveau des poignets et des chevilles ;
 - au niveau de la tête avec un voile noir, résistant, donnant une bonne visibilité ;
 - au niveau des mains avec des gants.
- ✓ Protéger de même les personnes accompagnant l'apiculteur ou les tenir éloignées.
- ✓ Préparer le matériel avant de commencer la visite pour limiter le temps d'intervention.
- ✓ Allumer l'enfumeur avec suffisamment de réserves.
- ✓ Utiliser une fumée froide pour ne pas exciter les abeilles, par exemple en mettant des herbes vertes au-dessus du foyer.
- ✓ Dans l'enfumeur, utiliser un combustible dégageant une fumée le moins toxique possible pour l'apiculteur (granulés de luzerne ou de lavande, paille...), éviter le carton par exemple. Travailler dos au vent pour éviter de respirer la fumée de l'enfumeur.

2. Se munir d'une trousse de secours

- ✓ Établir le contenu de la trousse de secours avec un médecin :
 - produit pour les piqûres et en cas de réaction allergique : les antihistaminiques pour limiter une réaction allergique d'intensité légère à modérée et l'adrénaline auto-injectable qui est le seul traitement du choc anaphylactique ;
 - matériel classique d'une trousse de secours (compresses stériles, désinfectant, gants, couverture de survie, pince, ciseaux, pansements...).
- ✓ Établir avec le médecin le protocole écrit pour l'utilisation de ces produits (quelle conduite à tenir dans chaque situation).
- ✓ Vérifier que les médicaments ne sont pas périmés.
- ✓ Garder la trousse de secours accessible pendant le travail sur les ruches.
- ✓ Se munir d'un téléphone pour pouvoir prévenir les secours.

3. Réagir en cas de piqûre

- ✓ Si l'on n'a jamais été piqué par une abeille, ne pas visiter les ruches seul et s'équiper en cas de réaction allergique.
- ✓ Après une piqûre, retirer rapidement le dard avec la poche de venin, en évitant d'appuyer dessus pour ne pas injecter plus de venin (frotter avec l'ongle par exemple mais ne pas le saisir avec les doigts ou une pince), approcher d'une source de chaleur.
- ✓ En cas de réaction allergique, de manifestation générale (gonflement généralisé, gêne respiratoire ou pour avaler, confusion, sensation de malaise extrême, troubles digestifs, vomissements, diarrhée, douleurs abdominales intenses, pertes de connaissance...) ou de réaction toxique liée à des piqûres multiples évoquant un « syndrome cobraïque », contacter immédiatement le 15 :
 - décrire l'état de la personne ;
 - demander l'avis du médecin quant à l'utilisation de produits contenus dans la trousse de secours.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

SAMU : 15

**Numéro d'urgence européen :
112**

*(en France, ce numéro est basculé
vers le 15 ou le 18)*



Attention !

Une allergie peut se déclarer à tout moment. Ne pas faire de réaction allergique après une piqûre d'abeille ne permet pas de garantir que celle-ci ne se déclenchera pas lors des piqûres suivantes.

Aucun examen médical ne permet de savoir qui deviendra allergique de qui ne le sera pas.

Le risque de développer une réaction allergique est lié au nombre de piqûres. Un grand nombre de piqûres protège de l'allergie. C'est le cas des apiculteurs professionnels qui sont exceptionnellement allergiques alors que des personnes piquées moins souvent augmentent leur sensibilisation et développent des allergies.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4224-14 et 23 du Code du travail.



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les numéros renvoient aux références listées dans la fiche «Références bibliographiques» : 49 ; 146.

PRÉVENIR LES ACCIDENTS



LES IDÉES CLÉS

- Soulever les charges et porter avec le dos droit.
- Adapter les équipements pour le confort et la sécurité de l'apiculteur et de ses employés, s'il en a.



POURQUOI

Lumbago, sciatique, hernie discale, tassement vertébral... autant de maux de dos qui peuvent trouver leur cause dans de mauvaises positions de travail de l'apiculteur.

Il est important d'adopter les bons gestes et les bonnes postures et d'organiser le travail pour préserver son dos et sa santé.

Par ailleurs, lorsque l'apiculteur emploie du personnel, il est de sa responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et préserver la santé de ses employés.



DÉFINITION

Document unique : transposition par écrit de l'évaluation des risques, imposée à tout employeur par le Code du travail.



GRANDS THÈMES ABORDÉS DANS CETTE FICHE

1. Adopter les bonnes postures pour soulever et porter les charges
2. Organiser le travail pour prévenir les accidents
3. Assurer la sécurité des personnes travaillant sur l'exploitation apicole



© J. Regnault

1. Adopter les bonnes postures pour soulever et porter les charges

- ✓ Apprendre à muscler son dos et à se détendre.
- ✓ Chercher à économiser les efforts.
- ✓ Analyser la situation avant de soulever une charge.
- ✓ S'aider autant que possible d'équipements de levage (grues de levage, diable, brouette...).
- ✓ Enlever les potentiels obstacles sur le parcours.
- ✓ Avoir une position stable et sûre.
- ✓ S'accroupir au plus près de la charge en s'orientant correctement.
- ✓ Saisir fermement la charge, si possible avec deux mains.
- ✓ Se servir de ses jambes et non des bras pour soulever la charge.
- ✓ Soulever et porter les charges avec le dos droit.
- ✓ Pendant le transport, garder la charge près de soi.
- ✓ Éviter les rotations.
- ✓ Fléchir les genoux et garder le dos droit pour poser la charge.



Astuce :

Porter des chaussures de sécurité pour manipuler des charges lourdes (fûts par exemple), voire pour le travail au rucher.



LA POSTURE POUR SOULEVER UNE CHARGE



Dos droit : bonne posture



Dos creux : mauvaise posture



Dos courbé : mauvaise posture

2. Organiser le travail pour prévenir les accidents

Dans le rucher :

- ✓ Disposer les ruches de façon à limiter le travail physique de l'apiculteur, tout en permettant un bon déplacement entre les ruches et un bon positionnement pour la pose et le retrait des hausses.
- ✓ Surélever les ruches pour faciliter les visites.

Dans les locaux :

- ✓ Adapter la hauteur des équipements à sa taille.
- ✓ Prévoir des locaux suffisamment grands pour permettre une circulation aisée du matériel.
- ✓ Agencer les équipements de façon à faciliter les déplacements de charges lourdes (hausses, fûts...).
- ✓ Éviter de concevoir une miellerie avec des marches.
- ✓ Installer un sol non glissant, antidérapant pour éviter les chutes.
- ✓ Travailler dans un local bien éclairé.
- ✓ Se former et former les opérateurs à la prévention des risques.



Consulter le site de la MSA (Protection sociale du monde agricole) : Améliorer votre santé et votre sécurité au travail sur <http://www.msa.fr>.

3. Assurer la sécurité des personnes travaillant sur l'exploitation apicole

- ✓ Évaluer les risques professionnels des salariés et intervenants sur l'exploitation.
- ✓ Transcrire cette évaluation dans un document unique et mettre en place des actions visant à diminuer ces risques.



La loi impose à l'apiculteur employant du personnel de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.



Astuce :

Pour toute information sur la prévention des risques professionnels notamment sur le document unique, contacter le conseiller prévention des risques du service Santé et sécurité au travail de votre MSA, qui accompagne tous les apiculteurs professionnels et cotisants solidaires.



RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1 et suivants du Code du travail (responsabilité de l'employeur vis à vis de la sécurité et de la santé de ses employés).



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les numéros renvoient aux références listées dans la fiche « Références bibliographiques » : 4 ; 168 ; 169 ; 170, 181.